



Un voyage touche à sa fin. Un autre commence.



Vous disposez de trois options de fin de bail :



ACHETER OU LOUER UN NOUVEAU VÉHICULE LINCOLN

- Continuer votre expérience Lincoln avec l'un de nos véhicules neufs alléchants.
- Contacter votre détaillant Lincoln pour voir l'actuelle gamme de véhicules.



ACHETER VOTRE VÉHICULE LINCOLN

- Pas encore prêt à retourner votre véhicule?
Alors, ne le faites pas. Il suffit de contacter votre détaillant Lincoln pour rentrer en sa possession.






RETOURNER VOTRE VÉHICULE LINCOLN

- Vous pouvez retourner votre location actuelle par l'entremise de votre détaillant Lincoln.

Vous êtes arrivé à la croisée des chemins.

QUELLE DIRECTION PRENDRE MAINTENANT? COMMENCEZ PAR EFFECTUER UN DE CES TROIS CHOIX.

ÉTAPES DE VOTRE VOYAGE	
<p>Acheter un nouveau véhicule Lincoln</p> 	<p>Pour éviter toute surprise, passez en revue votre contrat et le kilométrage permis. Commencer à effectuer des recherches pour votre nouveau véhicule, lequel pourrait avoir besoin d'être commandé.</p> <p>Passez en revue la liste de vérification relative à l'auto-évaluation de l'usure et de la détérioration sur LincolnCanada.com/Finance.</p> <p>Planifiez une inspection dès 90 jours avant la date d'échéance de votre bail.</p> <p>Effectuez les réparations requises — gardez vos reçus. Rassembler et retourner tous les articles qui venaient avec le véhicule.</p> <p>Rendez-vous chez votre détaillant Lincoln pour retourner votre location et recueillir votre véhicule Lincoln neuf.</p> <p>Annuler vos paiement automatique.*</p>
<p>Acheter votre véhicule Lincoln</p> 	<p>Contactez votre détaillant Lincoln pour obtenir votre remboursement complet.</p> <p>Prenez des dispositions financières.</p> <p>Prenez un rendez-vous avec votre détaillant Lincoln pour acheter votre véhicule.</p> <p>Annulez vos paiements automatiques.*</p>
<p>Retourner votre véhicule Lincoln</p> 	<p>Passez en revue votre contrat pour confirmer le kilométrage permis — des frais additionnels peuvent s'appliquer.</p> <p>Planifiez une inspection dès 90 jours avant la date d'échéance de votre bail.</p> <p>Effectuez les réparations requises — gardez vos reçus. Rassemblez et retourner tout ce qui venait avec le véhicule.</p> <p>Planifiez le retour de votre location avec votre détaillant Lincoln d'ici la date de terminaison de votre bail.</p> <p>Annulez vos paiements automatiques.*</p>

- L'inspection à l'échéance du bail peut être fixée jusqu'à 90 jours avant la date d'échéance de votre bail. Effectuer l'inspection 30 à 60 jours avant la date d'échéance du bail vous donne le temps de traiter les points liés à l'usure et à la détérioration afin de faciliter le processus de retour du véhicule. Pour planifier votre inspection, l'outil d'auto-planification Inspections OPENLANE est disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept à inspections.openlane.com/fr/ ou par téléphone au 1 800 556-2811, entre 8 h 00 et 20 h (HNE), du lundi au vendredi. Pour ce faire, vous aurez besoin de votre NIV et de votre numéro de compte Services financiers Automobiles Lincoln. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Services financiers Automobiles Lincoln au 1 855 768-8909.
- On s'attend à ce que votre véhicule loué soit retourné en bonne condition. Services financiers Automobiles Lincoln permet une usure et une détérioration normale. Consultez le site Web de Services financiers Automobiles Lincoln à l'adresse fr.lincolncanada.com/finance pour obtenir des renseignements particuliers sur les directives concernant l'usure et la détérioration.
- Veuillez vous rappeler que si vous avez acheté l'Assistance-usure^{MD}, les frais pour usure et détérioration excessives que vous devrez payer seront annulés jusqu'à concurrence de 10 000 \$ dans la plupart des cas. Consultez votre Addenda à l'Assistance-usure^{MD} pour les détails et exclusions de la couverture.
- Vérifiez votre contrat de location, utilisez le Gestionnaire de compte à l'adresse fr.lincolncanada.com/finance ou appelez-nous (au 1 855 768-8909) pour confirmer le kilométrage que permet votre bail actuel. Si vous dépassez ce montant, il y aura des frais additionnels.

*Les paiements par retraits automatiques programmés par l'intermédiaire de Services financiers Automobiles Lincoln requièrent trois jours ouvrables de préavis pour l'annulation. Veuillez communiquer avec nous au 1 855 768-8909.